

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 31 mars 2017

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 27, 28 et 29 mars 2017**

**2017 DASES 8** – Locaux 58 boulevard Ney 18e – Avenant au bail civil avec l'association Charonne.  
Montant 10.000 euros en recette.

**M. Bernard JOMIER, rapporteur.**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment le livre V, article L.2511-1 et suivants ;

Vu la délibération 2016 DASES 5 du Conseil de Paris en date des 29, 30 et 31 mars 2016 autorisant Madame la Maire de Paris, Présidente du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Municipal, à signer avec l'association Charonne le bail civil pour des locaux situés au 58 boulevard Ney (18<sup>ème</sup>) ;

Vu le bail civil signé le 4 avril 2016 pour une durée d'un an ;

Considérant que ce bail civil prend fin en avril 2017 et que l'état d'avancement du projet d'aménagement de cette emprise permet de renouveler le bail jusqu'au 3 avril 2018 ;

Vu le projet de délibération en date du 14 mars 2017 par lequel Madame la Maire de Paris, Présidente du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil municipal, soumet à son approbation la signature d'un avenant au bail civil avec l'association Charonne pour la location de locaux dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement ;

Vu l'avis du Conseil d'Arrondissement du 18<sup>ème</sup> arrondissement en date du 13 mars 2017 ;

Sur le rapport présenté par M. Bernard JOMIER, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1- Madame la Maire de Paris, Présidente du Conseil de Paris, est autorisée à signer un avenant au bail civil avec l'association Charonne pour la location des locaux situés au 58 boulevard Ney (18<sup>ème</sup>).

Article 2 : la recette correspondant à cette location sera imputée pour l'exercice 2017 et suivants sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris (au chapitre 75, rubrique 510, nature 752).

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**